

Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE

Typologie de logement

PAP QE - Zone d'habitation 1 HAB-1

PAP QE - Zone mixte villageoise MIX-v MIX-v•pap

PAP QE - Zone mixte rurale MIX-r

PAP QE - Zone de bâtiments et d'équipements publics BEP BEP•pap

PAP QE - Zone de sport et de loisirs REC

Délimitation des PAP approuvés - voir partie écrite PAG

Secteur protégé de type "environnement construit" - C

--- Délimitation de la zone verte

Logement (s) maximum:
a = 1
b = 4

HAB-1•a
HAB-1•b
HAB-1•pap

MIX-v
MIX-v•pap

BEP
BEP•pap

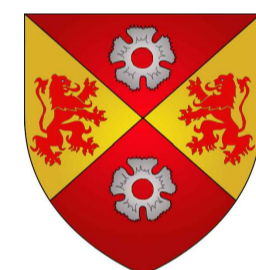
REC

pour les secteurs dont les prescriptions proviennent d'un plan d'aménagement particulier d'origine approuvé par le Ministre l'Intérieur et qui est maintenu.

pour les secteurs dont les prescriptions proviennent d'un plan d'aménagement particulier d'origine approuvé par le Ministre l'Intérieur et qui est maintenu.

pour les secteurs dont les prescriptions proviennent d'un plan d'aménagement particulier d'origine approuvé par le Ministre l'Intérieur et qui est maintenu.

Fond de plan: © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie
 Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
 PCN - exercice 2013 - BD TOPO, 2013



Commune de Grosbous

Plans d'aménagement particulier "quartiers existants"
Plan de repérage

Mise à jour:

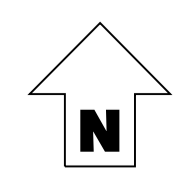
1	HAB-1 et MIX-v à Grosbous et Dellen	-	-	-
N°	Modifications ponctuelles	Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur	Référence	Approbation définitive du Ministre de l'Environnement

- Vote du conseil communal en date du 08 juillet 2016
- Approbation définitive de la Ministre de l'Intérieur en date du 16 novembre 2016, réf.: (115C/003/2015)
- Arrêté de la Ministre de l'Environnement en date du 7 novembre 2016, réf. : 81980/PP-mb
- Version adaptée suivant l'entrée en vigueur du Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages », conformément à l'article 20 (5) de la loi modifiée du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire

Grossbus

ZB ZEYEN BAUMANN
 Zeyen+Baumann sàrl
 9, rue de Steinsel
 L-7254 Berekérange

URBANSME
 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 ENVIRONNEMENT
 GÉNIE CIVIL



Plan coordonné
 échelle 1:2.500
 juin 2022

ORDRE DES PAYS DE NOTES CC - PLAN COORDONNÉ (MVG - 07/06/2022 - 102 M) (MVG) (MVG) (MVG) Echelle 1:2.500

Zeyen + Baumann aménagement-urbain